



## Rapport du maire sur la situation financière 2022

Mesdames,  
Messieurs,

Ce rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité est l'occasion de faire le bilan des actions passées et des projets en cours, tout en donnant un aperçu des principaux dossiers à venir. Je vous ferai également part de l'état de la rémunération des élu(e)s ainsi que des contrats les plus importants conclus au cours de la dernière année.

### ANNÉE FINANCIÈRE 2021

Le rapport financier pour l'année 2021, tel qu'il a été vérifié, fait état de revenus des activités de fonctionnement de 4 362 755 \$, de charges de 4 924 665 \$ pour un déficit de l'exercice de 561 910 \$. Après conciliation à des fins fiscales, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales se chiffre à 955 073 \$. Les avoirs financiers de la Municipalité à la fin de 2021 étaient les suivants :

Surplus affecté assainissement	51 391 \$	Contribution pour fins de parc	39 530 \$
Réserve Développement 279	683 063 \$	Fonds de roulement	150 000 \$
Réserve aqueduc / eau potable	195 441 \$	Réserve entente incendie	41 386 \$
Réserve projet communautaire	74 000 \$	Surplus non affecté	1 180 567 \$

### ANNÉE FINANCIÈRE 2022

Selon les estimations en regard de l'état des résultats pour l'année 2022, je vous présente les prévisions selon les différents secteurs de la municipalité.

#### Revenus

Les revenus estimés pour l'année 2022 sont de 5 380 851\$, soit 17,7 % de plus que les prévisions lors du dépôt du budget. La hausse des revenus provient principalement des revenus de taxes, notamment via l'ajout de propriétés au sein du parc de la municipalité, de la vente de terrains résidentiels et de la hausse des montants perçus en mutations immobilières.

## Fonctionnement

Le tableau suivant expose l'estimation des résultats pour les activités de fonctionnement, duquel se dégage un surplus projeté, après conciliation, de 106 441\$. Cette situation est principalement due à une hausse des revenus projetés et via le transfert de montant vers certaines réserves financières.

Secteur d'activités	Budget	Dépenses projetées	Surplus (déficit)
Administration générale	880 942\$	840 469\$	40 473\$
Sécurité publique	605 733\$	598 774\$	6 959\$
Transport	1 229 675\$	1 221 522\$	8 153\$
Santé et bien-être	17 600\$	12 473\$	5 127\$
Hygiène du milieu	1 124 951\$	1 130 224\$	(5 273\$)
Aménagement/urbanisme	111 060\$	94 526\$	16 534\$
Loisirs et culture	969 227\$	1 046 211\$	(76 984\$)
Frais de financement	168 562\$	168 838\$	(276\$)
<b>Total après conciliation</b>			<b>106 441\$</b>

## Immobilisations

Au cours de la présente année, en matière d'immobilisations, nous avons réalisé, entre autres, les projets suivants :

- Installation d'un caniveau et d'un séparateur d'huile au garage déneigement ;
- Réfection de la toiture à l'ancienne mairie ;
- Conception de l'avenue Lemieux (école) ;
- Réfection de l'avenue Lapierre;
- Recherche de raccordements inversés;
- Planification de la poursuite du Développement 279 ;
- Uniformisation des serrures des bâtiments.

Pour ce qui est de l'estimation des résultats pour les immobilisations, nous prévoyons terminer l'année 2022 avec un surplus budgétaire de 32 713\$. Ce léger surplus est principalement le résultat de contributions promoteurs versés à la Municipalité.

Au cours des prochaines années, le conseil prévoit mettre en œuvre plusieurs projets dont certains seront inscrits au Budget, d'autres au Programme triennal d'immobilisations. Ces projets sont :

- Augmentation de la production d'eau potable ;
- Remplacement de l'usine d'assainissement ;
- Poursuivre le projet de construction de l'école primaire ;
- Avancer le projet de jeux d'eau ;
- Étude électrique réservoir d'eau potable ;
- Poursuite du Développement 279 ;
- Amélioration des infrastructures de loisirs.

## CONTRATS DE 2022

Je vous présente maintenant les contrats conclus depuis le dernier rapport du maire qui dépassent la somme de 25 000 \$.

### CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
CIMA+ S.E.N.C.	Conception et surveillance avenue Lapierre	99 081,14 \$
Menuiserie M. Bernard Inc.	Réfection toiture ancienne mairie et caniveau et séparateur d'huile garage déneigement	98 123,06 \$
Stantec Consulting Ltd	Conception rue Lemieux et Développement 279	72 701,95\$
Philippe Gosselin & Ass. Ltée	Approvisionnement carburant	60 971,61\$
Can Explore Inc.	Recherche raccordements inversés	66 847,61 \$
Fédération québécoise des municipalités	Renouvellement contrat assurances générales	95 940,80 \$
Gilles Audet Excavation Inc.	Travaux réfection avenue Lapierre	278 066,67\$
Molson Canada	Approvisionnement boissons alcoolisées	26 955,63\$
Denis Turgeon Enr.	Entretien espaces verts et déneigement	51 799,31\$
Eurofins Environnex	Tests eau potable et eaux usées	27 740,29\$
Boucher Lortie Inc.	Conversion bâtiments au gaz naturel	32 554,83\$

## RÉMUNÉRATION

Conformément à la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, le traitement des élu(e)s pour l'année 2022 est le suivant :

	Maire	Conseiller	Allocation	Maire	Conseiller
Rémunération	14 531 \$	4 838 \$		7 265 \$	2 419 \$

## ANNÉE FINANCIÈRE 2023

Les membres du conseil compléteront l'étude du Budget 2023 au cours des prochaines semaines et détermineront les projets qui seront soumis à la population pour la prochaine année. Nos interventions seront plus ciblées, tant dans notre secteur urbain que rural et ce, en tenant compte de la disponibilité de programmes gouvernementaux ainsi que des besoins particuliers. Nous travaillerons à l'amélioration constante des services destinés à la population tout en visant le maintien d'un compte de taxes raisonnable. Le budget pour l'année 2023 sera adopté lors d'une réunion extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 21 décembre 2022, à 20 h 00, à la salle du conseil municipal. Je vous y invite cordialement. En terminant, je tiens ici à remercier très sincèrement l'ensemble du personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal. Merci à tous pour votre travail et votre dévouement envers les Charléens et Charléennes.

Le maire,



Pascal Rousseau